

INFORMATION PRESSE

## L'UNICEF présent sur place se prépare à déployer son aide en Haïti

Paris, 13 janvier 2010 – **Malgré les dégâts très importants dans ses propres bureaux à Port-au-Prince, l'UNICEF est prêt à fournir une aide immédiate aux victimes de la crise humanitaire suite au puissant séisme de magnitude 7 sur l'échelle de Richter qui a frappé Haïti hier à 17 kilomètres de la capitale Port-au-Prince. Aucun bilan précis n'est disponible pour l'instant mais les témoins sur place parlent d'innombrables victimes.**

En coordination avec toutes les autres agences de l'ONU présentes sur place, l'UNICEF va fournir une aide pour permettre l'accès à l'eau potable, à des installations sanitaires et des soins de santé de base.

L'électricité, les systèmes de distribution d'eau, et les réseaux téléphoniques sont coupés. La communication avec Haïti est très difficile aujourd'hui. Les secours rencontrent des problèmes pour accéder aux blessés, de nombreux débris jonchant les routes.

Ce tremblement de terre a détruit de nombreux bâtiments officiels et de nombreuses habitations. Il a également détruit le siège de la mission de stabilisation de l'ONU dans le pays, de nombreux employés sont portés disparus.

L'UNICEF prépare également du matériel et des renforts humains afin d'apporter une protection aux enfants, toujours extrêmement vulnérables lors de catastrophes naturelles. Le matériel et les experts de l'UNICEF permettront aux enfants de continuer à aller à l'école et d'accéder à des espaces de récréation protégés.

La situation des enfants et des femmes en Haïti était déjà l'une des plus sensibles avant que le séisme ne frappe l'île. Haïti est l'un des pays les plus pauvres au monde – classé 148<sup>e</sup> sur 179 pays sur l'index du développement humain, et tente déjà de se relever de plusieurs années de violence, d'insécurité et d'instabilité et également de plusieurs catastrophes naturelles.

Les conséquences de cette catastrophe naturelle qui suit une forte saison d'ouragans en 2008 dont le pays tente toujours de se remettre, vont être foudroyantes.

La répartition des revenus à Haïti est très inégale avec seulement 1 habitant sur 50 ayant un emploi stable. L'accès aux services est très inégal : plus les enfants sont pauvres moins ils ont accès aux droits fondamentaux. Beaucoup trop d'Haïtiens, femmes et enfants doivent lutter pour avoir accès à une alimentation correcte, à l'eau potable, une éducation et une protection contre la violence.

Haïti est le second pays le plus densément peuplé dans l'hémisphère occidental. Quatre enfants sur 10 vivent dans des habitations aux sols en terre battue ou dans des conditions très précaires, avec plus de 5 personnes vivant par pièce. Environ 46% de la population a moins de 18 ans.

Avec autant de personnes vivant dans des conditions de promiscuité et un accès à l'eau potable et à des structures sanitaires déjà très compromis en temps normal, la vulnérabilité aux maladies liées à l'eau peut monter en flèche après une catastrophe naturelle ainsi que les difficultés pour fournir de la nourriture, des fournitures médicales et des services de protection. Les enfants comme trop souvent sont les plus exposés aux conséquences.

\* \* \*

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

**Maud SAHEB**

Tél. : 01 44 39 77 70 ou 06 83 99 05 67

Courriel : [msaheb@unicef.fr](mailto:msaheb@unicef.fr)

[www.unicef.fr](http://www.unicef.fr)

**UNICEF France**  
Direction de l'information  
3, rue Duguay-Trouin  
75282 Paris cedex 06

Téléphone : 01 44 39 77 77  
Facsimile : 01 44 39 77 78  
[www.unicef.fr](http://www.unicef.fr)

1/1